



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



**Stage professionnel**

Vous allez en France pour prendre part à un stage de formation et vous ne séjournerez pas plus de 90 jours. Vous devrez fournir une lettre d'invitation de la société en France et Convention de stage en entreprise signée par l'entreprise d'accueil, l'entreprise du salarié et le salarié.

**O = Original**

**C = Copie**

**T = Traduction**

**Y = Obligatoire**

Notes	Document	O	C	T
	<p><b>Une photo d'identité, récente et aux normes</b></p> <p>En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Veuillez consulter le FAQ les critères sur les photos de visa pour plus d'info.</p> <p><b>Cabine automatique de photo est disponible au centre.</b> Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.</p>	Y		
	<p><b>Formulaire de demande de visa Schengen court séjour</b></p> <p>Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ». Le formulaire peut également être rempli en ligne et imprimé après l'enregistrement sur notre site.</p> <p>Important:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Langue: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</li> <li>Signature: Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur. La signature d'un représentant n'est pas valide.</li> </ol> <p>1) La signature doit être identique à la signature figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration.</p> <p>2) Formulaire Schengen: Veuillez signer dans le champ No. 37 ainsi que le dernier champ du formulaire.</p> <p>3) Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: Le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur légal. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</p> <p>Merci d'indiquer également "père"/"mère"/"tuteur légal" à côté de la signature. Nous suggérons que les deux parents signent sur le formulaire Schengen et la lettre de procuration, dans la mesure du possible.</p>	Y		
Uniquement requis pour les personnes qui demandent un visa pour les DROM-TOM	<p><b>Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</b></p> <p>Notes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Modèle de formulaire : <a href="#">Questionnaire complémentaire à une demande de visa Schengen</a></li> <li>Langues: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français.</li> <li>Signature:</li> </ol> <p>1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration. La signature d'un représentant n'est pas valide.</p> <p>2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire.</p>	Y		

LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Document	O	C	T
	3) Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande):  Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.			
Uniquement pour les ressortissants non-Chinois	<b>Permis de résidence chinois</b>  Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.	Y	Y	
	<b>Convention de stage en entreprise signée par l'entreprise d'accueil, l'entreprise du salarié et le salarié</b>	Y	Y	
	<b>Lettre d'invitation de la société en France</b>  (Pour les demandeurs du centre Pekin, Jinan et Xi'an, une traduction en anglais ou en français est obligatoire.)	Y	Y	Y
	<b>Lettre de l'employeur</b>  Lettre de l'employeur en anglais ou en chinois avec une traduction en anglais sur papier à en-tête, avec sceau, signature, date et indiquant clairement l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur de la société, le nom et la fonction du signataire, le nom du demandeur, sa fonction, son salaire et son ancienneté dans l'entreprise, confirmation de la position après le retour, le motif de la visite, les conditions de prise en charge et l'autorisation d'absence.  La traduction est obligatoire si la lettre n'est pas rédigée en français ou en anglais.	Y		Y
	<b>Copie scellée du K-bis ou de la licence de l'organisme ou du certificat de responsabilité légale d'une institution (ou tout autre certificat ayant la même fonction</b>  Non requis pour les personnes travaillant en freelance.	Y		
	<b>Relevé bancaire couvrant les trois derniers mois (hors relevé de carte de crédit)</b>  Pour les mineurs ou les personnes sans emploi, vous pouvez également fournir les revenus d'un parent ou du conjoint.  Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.	Y		
	<b>Justificatif d'hébergement</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si un logement a été loué : bail</li> <li>• Si un logement gratuit sera mis à disposition : attestation sur l'honneur de l'hébergeant sur papier libre</li> <li>• Pour un logement dans un établissement ou une institution : attestation de l'établissement ou l'institution</li> <li>• Autres cas : lettre explicative.</li> </ul>		Y	
	<b>Assurance</b>  1. L'assurance voyage doit:	Y	Y	



Notes	Document	O	C	T
	<p>* Etre valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour Schengen</p> <p>* Etre valable pour la France si vous demandez un visa de long séjour</p> <p>* Etre valable pour les DROM/CTOM selon votre itinéraire</p> <p>2. L'assurance doit couvrir l'ensemble des frais médicaux à hauteur de 30.000 Euro (environ 300.000 RMB)</p> <p>3. L'assurance doit couvrir le premier séjour prévu dans l'espace Schengen. (Cette disposition ne dispense pas les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages ultérieurs, comme précisé dans le formulaire de demande). Merci de noter que les titulaires de visa de l'obligation de présenter une telle assurance à chacun de leurs voyages.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p>			
	<p><b>Passeport</b></p> <p>Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa sollicité. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Le passeport doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p> <p>Photocopie des 5 premières pages contenant les informations, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p><b>Anciens passeports</b></p> <p>Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.</p> <p>Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
	<p><b>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</b></p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. <a href="#">Cliquez ici pour télécharger le modèle.</a></p> <p>Important:</p> <p>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</p> <p>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande.</p> <p>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p>Veuillez noter que:</p>		Y	



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE  
LISTE DES DOCUMENTS



Notes	Document	O	C	T
	(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.  (2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.  La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.			
	<b>Carte d'identité ou passeport du représentant</b>  Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.	Y	Y	